

**BULLETIN DE L'AAQ**  
**vol.1, no.1, décembre 1994**

**LETTRE DE CLAUDE LÉVI-STRAUSS À ANDRÉ TESSIER**  
(vol.1, no.1, page 1)

Laboratoire d'anthropologie sociale,  
Paris, le 2 décembre 1994

Monsieur le Président et cher Collègue,

Au moment où j'apprends la fondation de l'Association des anthropologues du Québec, ma pensée se retourne vers mes premières visites dans votre ville, au début des années 40, à l'invitation de Jacques Rousseau. Il était alors presque le seul à représenter l'ethnologie, qui, depuis, a pris au Québec un si brillant essor. J'adresse à la jeune association mes vœux très chaleureux et vous prie, Monsieur le Président et cher Collègue, de croire à mes sentiments les meilleurs.

Claude Lévi-Strauss  
Professeur honoraire  
Collège de France

**ÉDITORIAL**  
**Yvan Breton, Université Laval**  
(vol. 1, no.1, page 2)

C'est avec enthousiasme que j'ai réagi à la mise sur pied d'une association d'anthropologues du Québec par un groupe de professeurs et professeures de Cégep. Conscient que cette initiative peut susciter certains débats sur le rôle d'associations existantes, je l'ai d'abord interprétée comme la manifestation d'une préoccupation croissante au sein de notre discipline, soit celle de mieux consolider notre visibilité sur un marché du travail où la compétition est très forte.

Admise par la majorité, cette situation est toutefois "vécue" différemment selon notre génération d'appartenance à la discipline. Comme bien d'autres enseignants et enseignantes universitaires ayant participé activement à la formation d'anthropologues, et conséquemment sensibilisé aux difficultés que

rencontrent nos diplômés et diplômées dans leur quête d'emploi, je me rends compte qu'à mesure que s'allongent mes années de pratique professionnelle, ma connaissance réelle des situations vécues par les jeunes anthropologues ne repose pas sur des bases aussi solides que celles relatives à ma sécurité d'emploi.

J'estime que cette nouvelle association, en mobilisant principalement nos collègues plus jeunes, est susceptible de fournir une riche base d'informations qui pourra influencer de manière positive nos actions. Elle constituera un lieu d'échange important dont les retombées seront positives pour la profession. Plutôt que de se cantonner dans un questionnement existentiel et corporatiste sur notre participation à des associations existantes, il importe d'encourager une initiative qui ne vise pas à diminuer leur rôle mais plutôt à les appuyer en élargissant la base des revendications et les lieux de discussion. C'est dans cette optique que j'ai interprété la création de cette nouvelle association et je souhaite que plusieurs collègues anthropologues y voient une opportunité pour manifester, de manière active, leur engagement envers la profession.

Yvan Breton  
Professeur  
Département d'anthropologie  
Université Laval

**MOT DU PRÉSIDENT**  
**(André Tessier, collègue de Limoilou)**  
(volume 1, no.1, pages 3-4)

L'Association des anthropologues du Québec (A.A.Q.) est née, la première étape est franchie. Il s'agit maintenant de mettre en place la structure d'une association représentative et fonctionnelle, ce qui n'est pas une mince tâche étant donné le grand nombre de dossiers importants pour l'avenir de notre profession.

Vous avez entre les mains un outil de diffusion qui devrait servir et devenir pour les membres, non seulement un moyen d'informer mais surtout un moyen d'échanger des idées, resserrant ainsi nos liens. Cependant, l'Association désire être plus qu'un bulletin. La mettre en branle est une action progressive. Il faut trouver un nom, une raison sociale, élaborer des statuts et règlements, répondre

aux exigences gouvernementales, ainsi que compter sur la participation et l'enthousiasme de nombreux bénévoles. Afin de déterminer les grandes orientations, les membres du Conseil d'administration (C.A.) ont tenu compte des suggestions des membres. C'est donc du tour de table de notre première Assemblée générale tenue le 10 juin dernier au Cégep de Sainte-Foy, que proviennent les différentes décisions dont vous fait part le C.A. dans ce bulletin.

À plusieurs reprises cet automne, les membres du CA se sont réunis pour établir des priorités. Disons en résumé que les membres souhaitent que l'Association soit un lieu d'identité, d'échange, de réflexion, qu'elle serve de pont entre la formation et la pratique de la profession, qu'elle fasse en sorte que la discipline devienne socialement visible. Ces attentes sont exprimées sous forme de trois objectifs qui devront guider l'action de l'A.A.Q. à court, moyen et long termes:

## I- CONSTITUER UN LIEU D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Afin de constituer un lieu d'identité professionnelle, l'A.A.Q. devra tenir compte des pratiques des anthropologues. Les administrateurs et administratrices, à la demande des membres, commencent à se pencher sur le sujet, mais il est certain que la définition même du champ professionnel de l'anthropologie constitue un vaste défi et qu'il ne pourra être relevé qu'à moyen et à long terme. Il appert que les anthropologues en cours de formation ont particulièrement besoin de parler emploi. Nous croyons qu'il faut effectivement travailler dans le sens de l'identification des secteurs d'emploi susceptibles d'être ouverts aux anthropologues. Il faut aussi travailler auprès d'éventuels employeurs et employeuses afin d'explicitier les possibilités et les avantages de la profession.

À court terme, le C.A. doit tout mettre en œuvre afin de créer un sentiment d'appartenance à l'Association. Il faut d'abord élargir et consolider le membership actuel. Il est nécessaire que la composition du C.A. de l'Association soit représentative de l'ensemble de la profession.

## II - ENCOURAGER L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Faire la promotion de l'enseignement et de la recherche en anthropologie signifie qu'il faut faire reconnaître la validité de l'approche anthropologique. Si cette validité va de soi pour nous, il n'en va pas de même hors du champ de notre profession. Il faut que l'Association travaille dans le sens de la consolidation de l'enseignement de l'anthropologie et de la recherche

anthropologique, notamment aux niveaux collégial et universitaire. Il faut que les étudiants et étudiantes soient mis et mises au fait des problèmes liés à l'ethnocentrisme, des questions soulevées par le relativisme culturel, bref qu'ils saisissent les avantages et problèmes liés à l'incontournable question de la rencontre des cultures. D'autre part, l'histoire et la préhistoire de l'espèce humaine ont toujours été des parties constitutives de la science anthropologique et il importe de mettre ce patrimoine en valeur.

Aussi, les anthropologues qui œuvrent dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche doivent démontrer la pertinence de la démarche anthropologique et ce dans des champs variés. L'anthropologie a sa place dans un contexte multidisciplinaire, tant dans les étapes de construction des problématiques de recherche que de résolution de problèmes.

### III-PROMOUVOIR LA FORMATION ET FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES

Une association doit accomplir un certain nombre de gestes afin que sa visibilité et sa raison d'être soient clairement présentées. Pour faire connaître la profession, pour que les membres profitent de lieux de rencontre, pour être au courant de ce qui se passe dans la discipline ici et ailleurs, nous considérons qu'il faut: 1) organiser des événements tels que colloques et conférences; 2) constituer un index annuel des publications; 3) assurer la publication d'un bulletin d'information; 4) constituer un annuaire des anthropologues avec leurs champs d'intérêt. [...]

Depuis la création de l'Association, on se rend compte qu'il y a beaucoup à faire pour l'avancement de notre profession. Plus nombreux et plus nombreuses nous serons, plus la représentativité auprès des différents milieux sera importante, significative et déterminante. Il est vraiment temps de bouger. Comme l'a noté notre collègue Jean-Pierre Garneau:

"Nous avons, au minimum, un problème de visibilité. Nous ne nous faisons pas connaître suffisamment et peut-être pas toujours de la bonne façon. Si nous avons confiance en la pertinence de notre profession, si nous avons foi en notre utilité sociale, le problème n'est que technique; il s'agit de mieux faire notre promotion. Il est angoissant d'envisager l'alternative. Si on nous fait peu confiance parce que nous n'avons pas confiance en nous-même, notre problème est beaucoup plus sérieux"\*

Devenir membre de l'Association, c'est un pas de plus vers la reconnaissance de notre profession. Il est grandement temps que les anthropologues occupent la place qui leur revient.

\* Bulletin d'information de l'ACSALF, Août 1994, numéro spécial, p. 11.